

Lettre aux familles pour la rentrée du Lundi 2 novembre

Mesdames, Messieurs,

La rentrée du Lundi 2 septembre se fera dans un contexte particulier :

1. Dans le cadre d'un nouveau protocole sanitaire et du confinement.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le collège fonctionnera dans le cadre d'un emploi du temps modifié à compter du lundi 02 novembre, afin de limiter le brassage des niveaux de classe (6ème, 5ème, 4ème et 3ème) : changements de salle, circulation dans les couloirs, récréations, demi-pension, points d'entrée des élèves...

Afin d'éviter les interactions, les élèves devront rester dans la même salle et à la même place. Il incombera donc aux professeurs de changer de salle.

Nous mettrons en place **des temps de récréation spécifiques** en définissant **un lieu pour chaque niveau.**

La demi-pension continuera de fonctionner normalement avec les mêmes dispositifs (lavage des mains obligatoires, gel hydro-alcoolique, plan de table par niveau de classes...) mis en œuvre depuis la rentrée.

L'entrée dans l'établissement pour les élèves se fera de la manière suivante :

- rue Buffon : 6ème et 5ème
- rue Désaugier : 4ème et 3ème

Les informations spécifiques à votre enfant, notamment son nouvel emploi du temps personnel, lui seront communiquées dès la rentrée lundi matin 02 novembre.

Le port du masque partout et tout le temps, le lavage des mains, l'application optimale des gestes barrières, l'aération régulière des classes demeurent les moyens les plus efficaces pour limiter la propagation du virus.

Le signalement par les familles au service de santé du collège (infirmier) ou à la vie scolaire des cas suspects, des cas positifs ou des cas contacts, **doit se poursuivre** rigoureusement pour limiter au plus les cas contacts.

Un élève présentant des symptômes, fièvre (température supérieure à 38°C), perte du goût ou de l'odorat, courbatures, doit rester à la maison et consulter un médecin.

La mise en place du confinement et des limitations de circulation implique plus que jamais le respect des règles en vigueur au collège : **les élèves devront avoir sur eux, tous les jours leur carnet de correspondance avec leur emploi du temps afin de pouvoir justifier leur déplacement.** De la même manière, la mise en œuvre du **plan Vigipirate Attentat** implique l'obligation de **présenter son carnet de correspondance à l'entrée de l'établissement.**

Une fois les cours terminés, les élèves doivent rentrer chez eux : aucun stationnement devant le collège n'est toléré.

Les familles, ainsi que toute personne extérieure, souhaitant venir dans l'établissement devront laisser leur nom à la loge d'entrée et bien évidemment se conformer au strict respect du protocole sanitaire (masque obligatoire par exemple). Cela étant, **dans le contexte du confinement, les rendez vous téléphoniques sont à privilégier.**

A votre demande le collège vous fournira, si besoin, une autorisation de déplacement pour accompagner ou rechercher votre enfant au collège. La demande se fera au niveau du secrétariat de direction.

2. Dans le cadre de l'hommage au professeur Samuel Paty

La communauté nationale, notre communauté éducative a été profondément touchée par l'attentat perpétré le 16 octobre à l'encontre de notre collègue Samuel Paty. Cet acte odieux doit nous rappeler que l'école dans son rôle de promotion des valeurs républicaines et de construction de l'identité citoyenne de ses élèves, est l'objet d'attaques récurrentes à travers ses représentants.

La nation a rendu hommage à Samuel Paty par la voix du Président de la République, l'École lui rendra hommage ce lundi 2 novembre avec la lecture de la « Lettres aux instituteurs » de Jean Jaurès et par une minute de silence.

Cet hommage se fera dans le cadre fixé par le ministère de l'Éducation Nationale :

1. **Rentrée des élèves à 8h**

2. Lecture de la « Lettre aux instituteurs » de Jean Jaurès et minute de silence à 11h.

Sachant pouvoir compter sur votre implication au service de la scolarité de votre enfant.

Florent JOST
principal

